



DATE DE PUBLICATION : 17 octobre 2024

La Directrice Régionale Auvergne-Rhône-Alpes

Délégation de signature donnée par la directrice régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes au directeur départemental de la Haute-Savoie

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, à **Mme Kathie WERQUIN-WATTEBLED**, directrice régionale Auvergne-Rhône-Alpes, le 04 décembre 2023 ;

Délégation permanente est donnée à **M. Didier FICHAUX**, directeur départemental de la Haute-Savoie, et, en cas d'absence ou d'empêchement à **M. Christian JACQUIER**, adjoint au directeur départemental de la Haute-Savoie, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la succursale d'Annecy, de l'antenne de proximité de Cluses et du bureau d'accueil et d'information de Thonon-les-Bains qui lui sont rattachés.

M. Didier FICHAUX, reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale d'Annecy, à l'exception des groupes relevant du pôle de compétence de Lyon.

M. Didier FICHAUX peut subdéléguer sa signature aux cadres placés sous son autorité et, en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci, à des assistants et des opérateurs sur monnaie fiduciaire, placés sous leur autorité et dans la limite des attributions de ces derniers.

Fait à Lyon, le 14 octobre 2024

Kathie WERQUIN-WATTEBLED